

LA GRANDE PEUR À JULLIÉ

Dès le début de la Révolution, lors de la Grande Peur de juillet 1789, Jean-Baptiste eut beaucoup à souffrir de ses excès. D'après certaines sources, le château de la Roche fut dévasté¹ et pillé². Mieux documentées, des notes collationnées dans le fonds Gloria aux archives de Saône-et-Loire à Mâcon, nous fournissent plus de détails sur le sujet. Voici in extenso ce que l'on peut y lire :

Tramayes le 31 juillet 1789, vers les deux heures de l'après-midi, une troupe de trois cents hommes des environ de Cenves, Serrières et Pierreclos à la tête desquels se trouvaient : Guillet huissier à Pierreclos, Charvet aubergiste à Pierreclos, Révillon tanneur à Pierreclos ont abattu et dévasté la caserne des employés aux crus du mâconnais, brisé tous les meubles, bois de lit, volé les hardes et tout ce qui appartenait à la brigade, arraché une croix d'or au cou de la fille Loisel(?), ont donné à cette femme un coup de sabre et n'ont laissé aux survivants que les vêtements qu'ils avaient sur le corps. La même troupe avait dévasté le château de Saint Point. Le château de July³ en Beaujolais fut aussi la proie des brigands : Philibert Bertrand de Saint Pierre le Vieux, Dufour, Corsin de Juliéna étaient à la tête des brigands. Fontaine, Charpentier à Fleurie et Denis Rollet de July ont aussi participé à ces actes, escalier en marbre entièrement cassé. Ferré de Chaselas et Desvignes de Prusilly ont mis le feu aux papiers qui se trouvaient dans le château. Le château de Chassignole⁴ a été également dévasté par la même bande de brigands de July.

Les derniers jours de juillet 1789 ont vu se former un peu partout en France ces bandes qui, sans aucune concertation mais animés par des causes et des buts communs, se donnèrent pour mission de supprimer la féodalité en pillant et incendiant tous les symboles du régime féodal. Les exactions relatées ici font partie de ce mouvement qui prend naissance dans le sud Mâconnais pour atteindre Jullié d'abord puis Chénas. Ces épisodes d'agitations paysannes spontanées connus sous le nom de *Grande Peur*, ont pris pour cible les châteaux, les cures et les maisons de propriétaires fonciers. Elles témoignent de l'impopularité des droits

1 Certaines statues du grand vestibule ont été fracassées ainsi que le grand escalier en marbre

2 La belle grille de l'escalier fut volée ainsi que les statues insérées dans les deux niches du portail d'entrée du château.

3 L'orthographe approximative ne trompe personne. C'est bien de Jullié dont il est question !

4 Situé sur la commune de Chénas.

seigneuriaux. La rigueur de l'hiver 1788-89, la grave question des clôtures et de l'avenir des communaux ont sans doute aussi joué un rôle important dans ce mouvement de protestation. Afin de s'affranchir des redevances qui leur sont liées, les terriers, source de toutes les récriminations et dont l'abolition avait été réclamée dans les cahiers de doléances, sont incendiés. Il s'agit bien là d'une révolte populaire que certains ont décrit comme étant *la révolution à la campagne* et que l'Assemblée Nationale, pour mettre fin aux désordres qu'elle engendre, s'est empressée de désamorcer dans la nuit du 4 août en abolissant les privilèges et les droits féodaux. Par la suite une répression sauvage menée par les milices bourgeoises apeurées a fait plusieurs morts (32 pendaisons sur le triangle restreint de Mâcon, Tournus et Cluny). La justice légale a prononcé quant à elle deux autres pendaisons et une condamnation aux galères. L'Assemblée constituante votera l'amnistie de ces faits le 22 mars 1791. Par crainte que ne se reproduisent de tels abus, les villages s'organisent. C'est ainsi que sont créés des milices qui deviennent les gardes nationales recrutées sur la base du volontariat. Certains villages se fédèrent pour assurer une assistance mutuelle. Le pouvoir central est inquiet de cette décentralisation et de subir l'érosion de son autorité. L'Assemblée elle aussi ne voit pas d'un bon œil ce mouvement qu'elle va s'efforcer de canaliser en faisant organiser par la mairie de Paris la fête de la Fédération le 14 juillet 1790. Paris ne sera pas la seule ville à organiser cette grand-messe. Dans toute la France, 250 villes ou villages, dont Jullié fait partie, suivront un déroulement synchronisé dans un organigramme semblable.